

INFO

KILDARE

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

À LIRE DANS CE NUMÉRO :

- Mot du maire **p. 2** ▶
- Territoire **p. 4 et 5** ▶
- Loisirs et culture **p. 6 à 11** ▶
- Bibliothèque **p. 13** ▶
- Prévention **p. 14 et 15** ▶
- Éducation **p. 16 et 17** ▶
- Communauté **p. 18 et 19** ▶
- Calendrier **p. 20** ▶



Mot du maire



Michel Dupuis
Maire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Joachim
Larochelle-Courchesne
District numéro 1



Annie Neveu
District numéro 2



Roxane Perreault
District numéro 3



Frédéric Bourgeois
District numéro 4



Éliane Neveu
District numéro 5



Jean Lemieux
District numéro 6

Municipalité de
Saint-Ambroise-de-Kildare
850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0

Téléphone : 450 755-4782
Télécopieur : 450 755-4784

@ info@saintambroise.ca
www.saintambroise.ca
facebook.com/saintambroisedekildare

CHÈRES AMBROISIENNES ET CHERS AMBROISIENS,

Déjà la fin de l'été et le retour en classe pour plusieurs élèves. Nous leur souhaitons à toutes et à tous une très belle année scolaire.

Enfin le pavage de la route 343 et de la voie de contournement est maintenant fait après plusieurs années d'attente.

Suivis

Somme toute, nous avons eu un bel été et j'espère que vous avez su en profiter pleinement pour refaire le plein d'énergie.

Cependant, nous ne pouvons passer sous silence le déluge du vendredi 9 août qui est venu assombrir, en quelque sorte, la fin de l'été pour plusieurs citoyens en causant des inondations. Nous leur souhaitons un retour à la normale le plus tôt possible.

Dans ce même contexte, j'aimerais, en mon nom et en celui du conseil municipal, souligner le travail ardu de notre équipe de voirie qui durant cette journée a vu au bon fonctionnement de nos étangs et de notre aqueduc. Votre travail était primordial!

Finalement, je tiens aussi à adresser un gros bravo à toutes nos animatrices et tous nos animateurs de camp de jour qui ont su, par leur dévouement, faire passer un bel été à plus de 200 enfants.

Pour me joindre en tout temps vous pouvez le faire au 450 898-7715.

Michel Dupuis, Maire

Michel Dupuis : maire.sak@outlook.com
Joachim Larochelle-Courchesne : conseiller1.sak@outlook.com
Annie Neveu : conseiller2.sak@outlook.com
Roxane Perreault : conseiller3.sak@outlook.com
Frédéric Bourgeois : conseiller4.sak@outlook.com
Éliane Neveu : conseiller5.sak@outlook.com
Jean Lemieux : conseiller6.sak@outlook.com

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PAIEMENT DE TAXES

Les 5^e et 6^e versements de taxes pour l'année 2024 sont prévus les 6 octobre et 5 novembre. Nous vous rappelons qu'il est possible de payer votre compte de taxes à votre institution financière, via Internet, ou encore en personne à l'hôtel de ville de l'une des façons suivantes : argent comptant, chèque, carte débit ou carte de crédit (Visa ou Mastercard).

IMPORTANT - ACTION DE GRÂCE

Les services municipaux seront fermés le lundi 14 octobre 2024. Nous serons de retour le mardi 15 octobre 2024 dès 8 h 30.



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

19 h 30, salle du conseil municipal
(850, rue Principale)

7 octobre	4 novembre	2 décembre
-----------	------------	------------

LOCATION DU TEMPS DES FÊTES 2024

Afin de permettre à toutes les citoyennes et tous les citoyens de profiter de la salle municipale de façon juste et équitable pendant le temps des Fêtes (les 24, 25 et 31 décembre, et le 1^{er} janvier), la Municipalité fait maintenant l'attribution de la salle grâce à un tirage au sort effectué parmi les candidatures reçues.

Pour les dates de l'année 2025 (24, 25 et 31 décembre 2025 et 1^{er} janvier 2026), nous devons avoir reçu les candidatures écrites au plus tard le 17 janvier 2025 (12 h).

Veuillez noter que la priorité est donnée aux résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare et qu'une seule candidature par famille sera acceptée.

Si, après le 17 janvier 2025, une des dates est toujours disponible, elle sera accordée à la première personne intéressée, selon le principe du premier arrivé premier servi, que la personne soit résidente ou pas. Il en va de même pour toutes les autres journées de l'année.

Donc, si la location de la salle vous intéresse pour le temps des Fêtes 2025, les prochaines dates à faire tirer sont : 24 et 25 décembre 2025, 31 décembre 2025 et 1^{er} janvier 2026.

Veuillez déposer votre candidature par courriel au loisirs@saintambroise.ca, ou en personne pendant les heures d'ouverture, avant le 17 janvier 2025.

PERMIS ET CERTIFICAT

Pour tous vos projets ou tous vos travaux, vous devez, avant le début de l'opération, vous informer auprès du service de l'urbanisme à savoir si vous devez obtenir un permis ou un certificat pour aller de l'avant. En aucun cas vous ne devez travailler ou autoriser que l'on entreprenne des travaux sans avoir effectué cette étape au préalable.

Lorsqu'une personne omet de demander un permis ou un certificat avant le début de ses travaux, mais qu'elle se conforme dans un délai de 30 jours à partir du moment où le fonctionnaire désigné lui signale les manquements, un montant additionnel de 500 \$ sera ajouté aux coûts initiaux du permis ou du certificat qui sera délivré.

Si la personne cesse les travaux en question, les frais de 500 \$ s'appliquent tout de même.

**Veuillez prendre en considération que nous avons 30 jours ouvrables pour étudier une demande de permis. Nous vous demandons donc de prévoir cette échéance dans vos délais personnels, puisque aucune demande ne sera priorisée. De plus, une demande incomplète sera automatiquement refusée.*

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE 850 RUE PRINCIPALE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, QUÉBEC J9K 1T5 Téléphone: (450) 755-4782 Télécopieur: (450) 755-4784	
SITE DES TRAVAUX	PERMIS NO
CADASTRE(S)	ÉMIS LE
PROPRIÉTAIRE	EN VIGUEUR JUSQU'AU
TYPE / NATURE / DESCRIPTION	
RESPONSABLE DU DOSSIER	
Signature: _____	
CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBL	

SUR RENDEZ-VOUS

Pour toute question ou demande d'information, nous vous recommandons de contacter le service de l'urbanisme pour prendre rendez-vous (inspection@saintambroise.ca ou 450 755-4782, poste 113).

De cette façon, nous pourrions vous éviter des déplacements inutiles advenant le cas où les employés ne seraient pas disponibles lors de votre visite.

ABRI TEMPORAIRE

Dès le 15 octobre, les abris temporaires pourront être installés sur une allée d'accès ou sur une aire de stationnement, seulement si vous occupez une habitation unifamiliale ou bifamiliale. Les seuls abris temporaires autorisés sont ceux qui sont constitués d'une structure métallique recouverte de toile ou de polyéthylène. La hauteur maximale autorisée est de 3,5 mètres.

STATIONNEMENT DE NUIT

Nous vous rappelons qu'entre le 15 novembre et le 15 avril de chaque année, il est interdit de stationner un véhicule dans les rues publiques entre minuit et 7 h le matin.

Un abri temporaire ne peut être utilisé à des fins d'entreposage, à moins que toutes ces conditions soient réunies :

1. Être localisé sur un terrain de plus de 2500 mètres carrés;
2. Être situé dans une cour arrière;
3. Être non visible d'une voie de circulation;
4. Être camouflé par une haie, des végétaux ou une clôture;
5. Avoir une largeur maximale de 3,4 mètres;
6. Avoir une longueur maximale de 4,9 mètres.

ABATTAGES D'ARBRES

Il est interdit, sans certificat d'autorisation délivré par le service de l'urbanisme, de couper, d'abattre, d'altérer, d'endommager ou de détruire tout arbre, sauf en situation d'urgence ou pour des raisons de sécurité publique, de mettre un arbre ou toute partie d'un arbre en contact avec un contaminant, de relever de plus de 20 centimètres le niveau du sol naturel autour d'un arbre sans avoir obtenu un certificat au préalable.

Un certificat d'autorisation pour l'élagage ou l'émondage est nécessaire dans la mesure où plus de 20 % des branches sont coupées par période de 2 ans. Un rapport d'expert devra être fourni lors de la demande afin d'assurer la vitalité de l'arbre. Sont considérés comme expert : un agronome, un arboriculteur, un ingénieur forestier ou un architecte paysagiste.

**Lorsque l'abattage d'un arbre a pour effet de diminuer le nombre d'arbres requis, voir votre permis de construction à la section « Commentaires »; l'arbre devra être remplacé afin de conserver le nombre exigé en vertu du règlement de zonage 841-2023, article 10.1.2.*

MATIÈRES ORGANIQUES

La collecte des matières organiques se poursuit en continu jusqu'au 22 novembre inclusivement. Ensuite, elle sera effectuée une fois par mois pour la période hivernale. En décembre, ce sera le 6. Surveillez le prochain calendrier pour la suite!

DRAINAGE DES CONDUITES D'AQUEDUC

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare avise les usagers de l'aqueduc municipal desservis par les réseaux de Saint-Charles-Borromée et de Saint-Ambroise-de-Kildare qu'elle procédera au drainage des conduites dans la semaine du 7 octobre et dans la semaine du 14 octobre 2024 selon l'horaire suivant : du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à midi. Le drainage s'effectuera sur les deux réseaux en simultanément.

Veuillez prendre note qu'il est possible que votre eau se brouille, mais celle-ci demeurera potable en tout temps. À cet effet, nous vous recommandons d'utiliser le minimum d'eau chaude afin de ne pas entraîner des particules dans votre chauffe-eau. Il est également fortement recommandé de ne pas faire de lessive de vêtements blancs avec de l'eau de Javel. L'utilisation d'eau de Javel entraîne la fixation de particules de fer oxydé (rouille) sur les vêtements. Il est aussi recommandé de laisser couler l'eau dans le bain si elle est colorée.

Nous sommes désolés des inconforts que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.

Pour information : 450 755-4782

Vous êtes curieux de savoir sur quel réseau vous êtes? Consultez notre site Internet pour voir la carte!
<https://saintambroise.ca/services-municipaux/environnement/eau-potable/>

COLLECTE DE FEUILLES

Cet automne, il y aura 3 collectes spéciales de feuilles, soit les 11 octobre, 25 octobre et 8 novembre.

Les matières visées?

Matières végétales provenant des activités de jardinage, d'horticulture, herbes, feuilles, plantés, etc.

Comment en disposer?

Les matières doivent être placées sur le bord de la rue, avant 7 h, le jour de la collecte, dans des sacs orange ou transparents. Il ne faut pas placer les résidus dans des sacs noirs ou dans des poubelles.

IMPORTANT : Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de service de déchiquetage de branches.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Après un superbe été avec plusieurs événements, le département des loisirs et de la culture est de retour avec d'autres événements pour la saison automnale. Afin de ne pas les manquer, nous vous invitons à nous suivre sur Facebook et d'inscrire les dates dans votre calendrier.

- **Vendredi 25 octobre 2024** : Soirée dansante - thématique Halloween (2^e à 6^e année - résidents seulement + inscription obligatoire);
- **Samedi 26 octobre 2024** : La Féerie des Créatures Enchantées et le marché d'automne;
- **Jeudi 31 octobre 2024** : Distribution de bonbons dans Saint-Ambroise-de-Kildare;
- **Samedi 30 novembre 2024** : La Guignolée d'Ambroise - 3^e édition;
- **Samedi 7 décembre 2024** : Fête de Noël (résidents seulement + inscription obligatoire);
- **Vendredi 13 décembre 2024** : Bingo des Fêtes (1^{re} à 6^e année - résidents seulement + inscription obligatoire).

Suivez nos prochaines publications sur les différentes plateformes!

HALLOWEEN 31 OCTOBRE 2024

Le soir de l'halloween la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare sera dans les rues afin de distribuer des bonbons* aux enfants entre 18 h à 21 h.

Surveillez le camion de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare spécialement décoré pour l'occasion!

Afin de connaître son emplacement, nous vous invitons à surveiller les « stories » Facebook de la Municipalité.

En cas de pluie la distribution aura lieu à l'hôtel de ville situé au 850, rue Principale.

*Quantité limitée

SOIRÉE DANSANTE

Les enfants de 2^e à 6^e année (résidents de SAK seulement) sont invités à participer à la soirée dansante du vendredi 25 octobre 2024 sur la thématique « Halloween », animée par DJ MANUE, qui aura lieu à la salle communautaire (750, rue Principale) entre 18 h 30 et 21 h. Nous invitons les enfants à revêtir leurs plus beaux costumes pour l'occasion.

AU PROGRAMME :

- Animation & musique
- Vente de friandises (\$ - nous ne sommes pas responsables de l'argent de votre enfant);
- Prix de présence;

ET BIEN PLUS ENCORE!



COMMENT S'INSCRIRE?

En ligne via la plateforme Amilia. Prenez note que l'inscription est OBLIGATOIRE afin de participer à la soirée. Un nombre maximum de participants (150) est autorisé afin d'assurer une sécurité optimale des lieux. Si toutefois vous vous présentez sans inscription, il se peut que l'accès soit refusé à votre enfant.

Prenez note qu'aucun téléphone cellulaire ni aucune tablette électronique ne seront tolérés lors de la soirée dansante.

Pour toutes questions, communiquez avec le service des loisirs au 450 755-4782, poste 103 ou 105.

**Aucun enfant ne sera autorisé à quitter les lieux seul. Vous devez venir chercher votre enfant dans la salle municipale*

TROUSSE D'ACTIVITÉ - DÉCORATION DE CITROUILLE

Cet automne nous vous proposons une activité clé en main à faire en famille. Qui dit automne dit citrouille!

Nous vous proposons une trousse d'activités complète afin de pouvoir réaliser la décoration de votre citrouille dans le confort de votre domicile.

La trousse s'adresse aux enfants de 2 à 12 ans et contient l'ensemble du matériel artistique afin de décorer votre citrouille à la maison. Une citrouille est incluse avec chacune des trousse. Il vous faudra seulement prévoir à la maison ciseau, crayon et colle.

Les 25 premières familles à s'inscrire se verront aussi remettre un jeu « Charlot Jeu » afin de leur permettre d'organiser la meilleure chasse aux bonbons!

Comment réserver votre trousse?

En ligne au via la plateforme Amilia du 3 septembre au 4 octobre 2024.
(Réserver une trousse par enfant)

Il vous sera possible de récupérer votre trousse d'activité du 17 au 19 octobre à la bibliothèque de Saint-Ambroise-de-Kildare selon l'horaire suivant :

- Jeudi 17 octobre : 15 h 30 à 19 h 30
- Vendredi 18 octobre : 15 h 30 à 19 h 30
- Samedi 19 octobre : 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

*Inscription obligatoire. Pour les résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare seulement.

Pour toutes questions, communiquez avec le service des loisirs au 450 755-4782, poste 103 ou 105.

AVEZ-VOUS VOTRE COMPTE AMILIA?

Depuis février, le département des loisirs et de la culture utilise le logiciel Amilia pour procéder à l'inscription des citoyens et citoyennes aux activités et événements.

En effet, grâce à Amilia vous pourrez procéder à l'inscription et au paiement des activités suivantes :

- Programmation des activités (printemps, automne & hiver);
- Programmation des activités de la bibliothèque;
- Événements qui nécessitent une inscription (soirée dansante, fête de Noël, etc.);
- Camp de jour (relâche & estival).

À partir de maintenant, l'ensemble de nos inscriptions se fait 100% en ligne. Consultez notre site Internet pour connaître la procédure pour créer votre compte.



Loisirs et culture

LA FÉRIE DES CRÉATURES ENCHANTÉES

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est fière de vous présenter le retour du sentier lumineux sous le thème de « La Férie des Créatures Enchantées ».

Nous vous invitons, le vendredi 26 octobre 2024 de 17 h à 21 h, à venir découvrir un univers enchanté et mystique au cœur de la forêt.

Au cours de cet événement, vous serez invités à découvrir la forêt sous un nouveau jour, comme un lieu magique où des créatures enchantées y vivent.

En plus du sentier lumineux, plusieurs autres attraits et activités seront sur place :

- Marché d'automne regroupant plusieurs produits et artisans locaux
- Animation musicale par Signez Manue
- Service de bar
- Foodtruck « Le Camion louche »
- Spectacle de cracheur de feu

INSCRIPTIONS

En ligne via la plateforme Amilia.

Dès le 23 septembre (8 h 30), et ce jusqu'au 11 octobre 2024, les résidentes et résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare (UNIQUEMENT) pourront s'inscrire à l'activité.

Du 4 octobre (8 h 30) au 11 octobre 2024, les inscriptions seront ouvertes à tous selon les places disponibles restantes.

Une inscription est obligatoire afin de réserver votre heure de départ pour le sentier lumineux. Cependant, le reste des activités ne nécessite aucune inscription et est accessible gratuitement.

HEURES DE DÉPART

Nous vous invitons à choisir votre heure de départ et nous vous prions de bien vouloir la respecter. Un bracelet de couleur vous sera acheminé par la poste avant l'événement.

Pour toutes questions ou informations, communiquez avec le service des loisirs au 450 755-4782, poste 103 ou 105.

INFOLETTRE

Toujours dans un souci de bonifier ses communications à la population, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare a mis en place une infolettre mensuelle pour ses citoyens. Nous vous invitons à vous inscrire dès MAINTENANT!

COMMENT S'INSCRIRE?

Pour vous abonner, c'est simple! Rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité au www.saintambroise.ca

Allez au bas de la page d'accueil et saisissez votre courriel sous la mention « Inscrivez-vous à l'infolettre » et cliquez sur la flèche. Un message de confirmation d'inscription s'affichera à l'écran.

- Groupe 1 : 18 h
- Groupe 2 : 18 h 10
- Groupe 3 : 18 h 20
- Groupe 4 : 18 h 30
- Groupe 5 : 19 h
- Groupe 6 : 19 h 10
- Groupe 7 : 19 h 20
- Groupe 8 : 19 h 30
- Groupe 9 : 20 h
- Groupe 10 : 20 h 10

*40 PERSONNES PAR DÉPART;

**DURÉE DU TRAJET : 50 MINUTES.



LE MARCHÉ D'AUTOMNE

Un marché d'automne prendra place à Saint-Ambroise-de-Kildare le 26 octobre prochain. Plusieurs exposants seront sur place pour vous faire découvrir leurs produits.

Le marché d'automne se déroulera pendant l'événement LA FÉERIE DES CRÉATURES ENCHANTÉES. Vous pourrez profiter de votre visite pour prendre part aux autres activités et services offerts.

Horaire : 17 h à 21 h

Lieu : 750, rue Principale

Surveillez notre page Facebook afin de connaître la liste des exposants au début du mois d'octobre 2024.

LA GRANDE FÊTE DES COULEURS

Rejoignez-nous pour une aventure créative où les couleurs prennent vie le samedi 12 octobre 2024 avec le Musée d'art de Joliette! Avec l'aide d'un parent accompagnateur, vos petits artistes (âgés de 2 à 6 ans) auront l'occasion de créer une murale collective ou individuelle pleine de couleurs et de joie et ce, GRATUITEMENT!

Utilisant des techniques de dessin au pastel gras et de collage, vos enfants pourront exprimer leur créativité en représentant une célébration exubérante. Venez faire partie de la fête et laissez la magie des couleurs illuminer votre journée!

Informations générales :

Lieu : Salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale)

Heure : 9 h

Durée : 45 à 60 minutes

Clientèle : Enfants de 2 à 6 ans (accompagnés d'un adulte)

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le logiciel Amilia avant le mercredi 9 octobre 2024 (16 h)

Ne manquez pas cette occasion unique de passer un moment de plaisir et de créativité avec vos tout-petits!



Loisirs et culture

PISTE CYCLABLE



Le 9 juillet dernier, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare a procédé à l'inauguration de sa toute nouvelle piste cyclable, qui relie les deux périmètres urbains de la municipalité.

Cet ajout important à l'infrastructure locale est une étape significative vers la promotion d'un mode de déplacement plus durable, actif et respectueux de l'environnement.

Le nouveau tronçon s'étend de la 25^e Avenue au parc du Chalet des loisirs et vient compléter notre réseau cyclable d'une longueur de 8 km. Notre piste cyclable offre aux résidents et aux visiteurs un moyen sûr et agréable de se déplacer entre les différents secteurs, en plus de communiquer avec le réseau de nos municipalités et villes voisines.

Cette piste cyclable ne se contente pas de relier géographiquement nos quartiers; elle renforce également les liens au sein de notre communauté en offrant un accès direct à des installations cruciales telles que l'école primaire et les principales installations municipales. Elle facilitera, on le souhaite, le quotidien de nombreuses résidentes et nombreux résidents qui pourront désormais se rendre à leurs obligations quotidiennes de manière active et respectueuse de l'environnement.

Dans son discours, François St-Louis, député de Joliette, a salué l'inauguration de la nouvelle piste cyclable à Saint-Ambroise-de-Kildare : « Cet investissement de près de 1,5 million \$ du gouvernement du Québec est une excellente nouvelle pour Saint-Ambroise-de-Kildare et sa population. Ce projet est un autre bel exemple de notre volonté d'offrir une alternative de déplacement actif afin de valoriser, encore davantage, un mode de vie plus sain, à la fois économique et écologique. Je félicite tous les artisans qui ont contribué à la mise en place de cette nouvelle piste cyclable », a-t-il déclaré lors de son allocution.

En encourageant l'utilisation du vélo comme moyen de transport, la Municipalité espère promouvoir et favoriser un mode de vie sain et actif pour tous ses citoyens.

Nous sommes fiers de cette réalisation et nous sommes impatients de voir nos résidents profiter de cette nouvelle infrastructure.

Nous tenons aussi à souligner et à remercier l'ensemble des partenaires sans qui ce projet n'aurait pas été possible : le gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), découlant du Plan pour une économie verte 2030, la Caisse Desjardins de Joliette et du centre de Lanaudière, la MRC de Joliette ainsi que le Rang 4.

Un investissement total de 3 400 000 \$ a été nécessaire afin de réaliser ce projet.

Québec 

TRAVERSE CYCLABLE - ROUTE 343 ET 25^e AVENUE

Suite à des discussions avec le ministère des Transports, nous avons pris la décision d'apporter des modifications à la traverse pour les vélos se trouvant sur la route 343 à la hauteur de la 25^e Avenue.

Dorénavant, en fonction de la nouvelle signalisation, les cyclistes doivent obligatoirement procéder à un arrêt avant d'effectuer la traversée de la route 343.

D'autres échanges sont en cours avec le MTQ afin d'apporter des améliorations et ainsi renforcer la sécurité des utilisateurs de cette traverse.



PUMPTRACK

Les travaux pour l'aménagement d'une piste de pumtrack ont débuté le 20 août dernier au parc du Chalet des loisirs. Le parc et les sentiers de marche et de Fat bike sont accessibles pendant toute la durée des travaux en empruntant l'accès près du Chalet des loisirs. Une annonce sera faite lors de l'ouverture de l'installation.

OUVERTURE DES TERRAINS DE TENNIS ET DE PICKLEBALL

LES TERRAINS SONT PRÊTS À ACCUEILLIR LES JOUEURS ET LES JOEUSES!

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est heureuse de vous annoncer que les travaux de réfection des deux terrains de tennis au parc du Chalet des loisirs sont désormais terminés.

Vous pouvez dès maintenant aller profiter de ces installations pour une partie de tennis ou de pickleball. En effet, un marquage dédié à ce dernier a été ajouté sur la surface de jeu, vous permettant ainsi de pratiquer les deux sports sur nos terrains.

Cette amélioration a été rendue possible grâce à l'obtention d'une subvention provenant du Fonds Région et ruralité de la MRC de Joliette.



Couches lavables et hygiène féminine

Saviez-vous que la Municipalité possédait une politique sur les couches lavables et produits d'hygiène féminine réutilisables?

En effet, depuis le 6 mars 2023, le conseil municipal a bonifié sa politique en vigueur sur l'achat de couches réutilisables en ajoutant les produits d'hygiène féminine durables.

Ainsi, la Municipalité offre un remboursement de 50 % sur l'achat de couches réutilisables jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant. De plus, elle offre un remboursement de 50 % sur l'achat de produits d'hygiène féminine durables (coupe menstruelle, serviettes hygiéniques lavables, sous-vêtements de menstruation lavables, éponges de mer) jusqu'à concurrence de 100 \$ par personne.

Pour bénéficier du remboursement, les demandeurs doivent remplir le formulaire de remboursement, joindre les documents requis et faire parvenir le tout à la Municipalité.

Pour connaître la politique des couches lavables et des produits d'hygiène féminine, nous vous invitons à consulter notre site Internet au www.saintambroise.ca.

POLITIQUES

Contribution financière 0-17 ans

Toutes les résidentes et tous les résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare, âgé(e)s de 17 ans et moins, qui suivent des cours ou des activités de loisirs offerts par un organisme ou une entreprise reconnue peuvent bénéficier d'une aide financière lorsque le Service des loisirs de Saint-Ambroise-de-Kildare ne présente pas, dans sa programmation, une équivalence à cette activité.

La Municipalité remboursera 30 % du coût d'inscription de l'activité, et ce, jusqu'au montant maximal de 150 \$ par participant de 17 ans et moins, par année.

Afin de profiter de ce service, vous avez jusqu'au 30 novembre 2024 pour nous faire parvenir une copie de vos reçus ainsi que le formulaire de demande complété.

Ce dernier, ainsi que la politique complète, sont disponibles au www.saintambroise.ca.

LES ENFANTS CANADIENS DORMENT-ILS SUFFISAMMENT?

Pour une **santé optimale**¹, les enfants ont besoin d'une **nuite de sommeil adéquat** :



Cependant... **1 enfant sur 4 MANQUE** de sommeil.



De 5 à 13 ans

DE 9 À 11 HEURES
de sommeil par nuit



De 14 à 17 ans

DE 8 À 10 HEURES
de sommeil par nuit



Parlons de **qualité du sommeil**, d'accord?

1 enfant sur 3

a de la difficulté à **s'endormir**
ou à **rester endormi**.

1 enfant sur 5

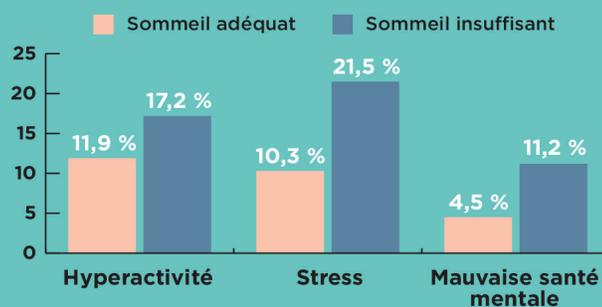
a de la difficulté à **rester éveillé** pendant la journée.

1 enfant sur 10

estime que son sommeil **n'est pas réparateur**.



Au fil du temps, le **manque de sommeil** a un effet sur la façon dont l'enfant se sent, se comporte et interagit². Les enfants qui ne dorment pas suffisamment présentent* :



Un meilleur sommeil peut aider les enfants à :

- **avoir une meilleure santé physique;**
- **mieux gérer leur émotions;**
- **avoir une meilleure qualité de vie!**



* Comparativement aux enfants qui dorment suffisamment la nuit.

¹ Tremblay, M.S. et coll. « Directives canadiennes en matière de mouvements sur 24 heures pour les enfants et les jeunes : une approche intégrée regroupant l'activité physique, le comportement sédentaire et le sommeil. » *Physiologie appliquée, nutrition et métabolisme*, vol. 41, no 6 (Suppl. 3) (2016), S311-S327, <https://doi.org/10.1139/apnm-2016-0151>

² Carson, V. et coll. « Associations between sleep duration, sedentary time, physical activity, and health indicators among Canadian children and youth using compositional analyses ». *Physiologie appliquée, nutrition et métabolisme*, vol. 41, no 6 (Suppl. 3) (2016), S294-S302, <https://doi.org/10.1139/apnm-2016-0026>

Bibliothèque

CONFÉRENCE : SIMONE ET TOUS LES AUTRES

Ce 7 novembre à 14 h, nous recevrons Gabrielle Coulombe dans le cadre d'une conférence sur son livre : *Simone et tous les autres*. La conférencière partagera ses carnets de voyages ainsi que des récits intergénérationnels. Le but de cet atelier est de créer un pont entre les générations et de s'intéresser au transfert des savoirs de vie des personnes âgées.

Pour participer à la conférence, vous devez vous inscrire sur Amilia. La période d'inscription débutera le 10 septembre et terminera le 2 novembre.

SAC BRICOLAGE : BOULE DE NOËL

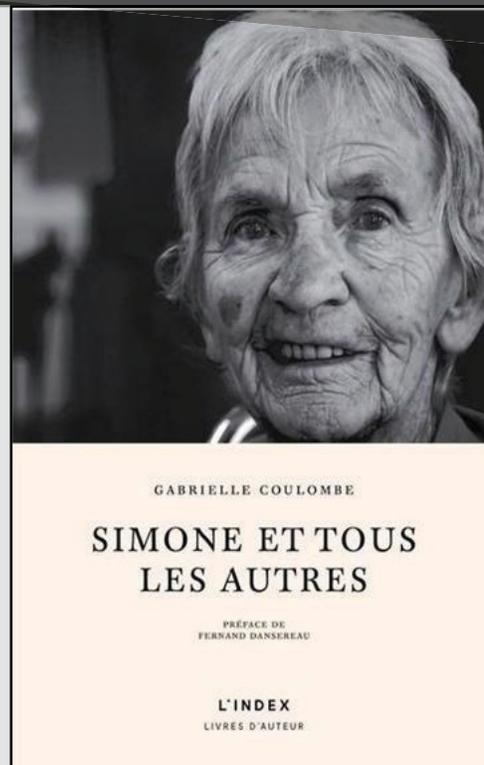
Nous offrons un sac de bricolage pour le temps des Fêtes. Approprié pour les enfants entre 4 et 12 ans, ceux-ci auront à bricoler leur propre boule de Noël! Le sac à bricolage sera prêt à être recueilli entre le 3 et 7 décembre à la bibliothèque.

Veuillez inscrire votre enfant sur Amilia pour réserver votre sac puisque les places sont limitées. La période d'inscription débutera le 15 octobre et terminera le 25 novembre.

BIBLIO-SANTÉ

Saviez-vous que nous avons le programme Biblio-Santé? Le programme a pour but de vous offrir de l'information fiable sur divers sujets concernant la santé. À la bibliothèque, nous détenons de nombreux livres sur les sujets suivants : le deuil, la maladie d'Alzheimer, la santé mentale ainsi que les troubles du spectre de l'autisme.

Il nous fera plaisir de vous aider dans vos recherches!



BIEN DORMIR. FAIT PARTIE D'UN MODE DE VIE SAIN.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE SOMMEIL ET LA SANTÉ, CONSULTEZ CANADA.CA

- > **CHERCHEZ** Activité physique, comportement sédentarité et sommeil
- > **OBTENEZ DES DONNÉES** Cadre d'indicateurs de l'APCSS
- > **OU CONSULTEZ** les Directives en matière de mouvements sur 24 heures



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2018 Cat. : HP35-92/2017F-PDF | ISBN : 978-0-660-09806-7 | Pub. : 170245

PARCE QUE LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

Certains événements se sont produits cet été nous rappelant qu'un accident est vite arrivé!

Incident type : Lors de l'utilisation d'un foyer à l'éthanol ou lors de l'utilisation d'un poêle à fondue, l'appareil, après un certain temps, requiert une recharge de carburant. C'est à ce moment que survient la tragédie!

Qu'est-ce que l'éthanol?

L'éthanol est un liquide inflammable qui se comporte comme l'essence pour les moteurs sauf que celui-ci n'émet pas de fumée lorsqu'il brûle. Le liquide bleu que l'on utilise pour les poêles à fondue est aussi un mélange d'éthanol.

Danger d'incendie

Les appareils utilisant de l'éthanol comme combustible sont sécuritaires si certaines règles d'utilisation comme celles-ci sont respectées :

- Ne jamais allumer l'appareil si le liquide a débordé du réservoir
- Ne jamais ajouter de liquide s'il y a encore présence de flammes
- Ne jamais remplir un brûleur encore chaud

Quand l'appareil a été utilisé, certaines parties sont extrêmement chaudes, suffisamment pour enflammer les vapeurs du combustible qui seront ajoutées pour continuer son utilisation.

Quelques bonnes habitudes d'utilisation :

- Éloignez les enfants de l'appareil lors du remplissage de carburant
- Suivez toujours les directives du fabricant de l'appareil
- Utilisez toujours l'éthanol recommandé
- Ayez un deuxième contenant pour le liquide inflammable en réserve ou laissez refroidir l'appareil suffisamment avant de procéder au remplissage
- Privilégiez les longues allumettes ou les longs briquets pour garder une distance sécuritaire avec l'appareil lors de l'allumage.
- Après usage, entreposez l'éthanol de façon sécuritaire, hors de la portée des enfants et loin de toute source de chaleur.

Feux à ciel ouvert

Petits rappels concernant les feux à ciel ouvert :

- Ceux-ci ne sont pas permis avant le 15 octobre.
- Aucun feu à ciel ouvert n'est permis dans les zones urbaines.
- Avant de faire un feu à ciel ouvert vous devez avoir obtenu une autorisation du Service de la prévention des incendies.

Visitez le www.vivrescb.com pour plus de détails.





Centre de prévention
du suicide de Lanaudière

1 866 277-3553

Vous possédez une arme à feu à la maison? Saviez-vous que cela représente un risque?

La présence d'une arme à feu multiplie par 5 le risque de suicide comparativement à un foyer sans arme. Il est essentiel d'entreposer sécuritairement les armes à feu.

Voici quelques bonnes pratiques à mettre en place:

Ranger les armes dans une armoire barrée et difficile à forcer

Mettre les munitions dans un autre lieu que les armes à feu

Utiliser un verrou de pontet

Garder les clés donnant accès aux armes ailleurs qu'à la maison
(coffret de sûreté, au travail, chez un ami, etc.)

Se départir des armes à feu non utilisées en communiquant avec la Sûreté du Québec
ou votre service de police

Influenceurs et influenceuses Web : pas toujours une bonne influence!



Si votre enfant utilise les réseaux sociaux ou regarde des vidéos YouTube, il est fort probable qu'il ou elle visionne du contenu conçu par des influenceurs et influenceuses. Les jeunes se tournent en effet de plus en plus vers ces vedettes du Web pour se divertir et s'informer. Mais quelle est leur influence sur votre enfant?

Lorsque vous étiez ado, le style des vedettes de la télévision et de la musique vous inspirait sans doute. Vous enviez peut-être leur style de vie. Vous adoptiez peut-être leurs opinions sur certains sujets. Eh bien votre jeune vit la même chose aujourd'hui avec les influenceurs et influenceuses qu'il ou elle suit en ligne.

L'influence des vedettes sur les jeunes n'est pas un phénomène nouveau, mais ce qui est différent avec les influenceurs et influenceuses, c'est leur accessibilité et leur proximité avec leur public. À force de suivre leurs moindres faits et gestes, leur communauté a l'impression de les connaître personnellement, ce qui crée un fort lien d'attachement. Or, certains ont une influence plus positive que d'autres...

Le danger avec les influenceurs et les influenceuses

Les influenceurs et influenceuses pratiquent des formes de publicité non traditionnelles

Pour tirer un revenu de leurs activités en ligne, les influenceurs et influenceuses font du marketing de contenu (publireportage) et du marketing d'influence (les recommandations de produits) et s'associent régulièrement avec des entreprises pour faire la promotion de leurs produits. Votre jeune pourrait donc être encouragé ou encouragée à acheter des produits ou des services (ex.: vêtements, produits de beauté, coaching, plans d'entraînement), dont certains peuvent s'avérer risqués (ex.: suppléments alimentaires, injections esthétiques illégales, cryptomonnaie). Même si les vedettes du Web doivent suivre la Loi sur la protection du consommateur, il arrive souvent que leur contenu publicitaire ne soit pas clairement identifié comme tel.

En créant du contenu de façon indépendante, les influenceurs et influenceuses peuvent s'exprimer plus librement sur à peu près tous les sujets

Même les plus populaires peuvent faire la promotion de comportements malsains ou excessifs (ex.: vapotage, jeux de hasard et d'argent, anorexie, surentraînement). Ils ou elles véhiculent parfois des préjugés et des stéréotypes de nature raciste, homophobe ou sexiste, par exemple. Plusieurs donnent des opinions qui ne sont pas fondées ni crédibles sur des sujets sensibles (ex.: suicide, avortement, image corporelle). Ces stars du Web peuvent même faire de la désinformation parce qu'elles n'ont pas l'obligation de se baser sur des faits et des sources fiables. Or, elles exercent une grande influence sur leur communauté. Selon le sondage Le Canada numérique de 2023, 73 % des internautes au Canada de 16 ans ou plus qui suivent des personnes influenceuses ou créatrices de contenu disent avoir déjà changé de point de vue ou de perception sur un sujet après une exposition à ce type de contenu.

Puisqu'ils et elles cherchent à véhiculer une image parfaite, certains influenceurs et influenceuses peuvent amener leur public à se comparer et à se dénigrer.

Cela n'est pas sans conséquence sur l'estime de soi et l'image corporelle de plusieurs jeunes. D'ailleurs, dans le mémoire de maîtrise *Réseaux sociaux et image corporelle*, on peut lire que « 84 % des participantes ont affirmé que les images représentant une apparence corporelle idéale dans les réseaux sociaux ont une influence négative sur la perception de leur image corporelle ».

En tant que parent, vous êtes assurément l'une des personnes qui connaissent le mieux votre enfant (ses intérêts, ses forces et ses vulnérabilités). Fiez-vous à votre jugement pour bien accompagner votre jeune afin que ses influences en ligne demeurent positives et enrichissantes.

4 pistes pour parler des influenceurs et influenceuses avec votre enfant

Entretenir une discussion ouverte et sans jugement sur les influenceurs et influenceuses est la meilleure façon d'accompagner votre jeune à bien naviguer dans les contenus que ces personnalités créent.

1. Intéressez-vous aux influenceurs et influenceuses que votre jeune suit.

- Demandez-lui qui sont ses favoris et favorites, et regardez ensemble leur compte.
- Renseignez-vous sur ces gens: leur secteur d'activité (ex.: mode, jeux vidéo, alimentation, voyage, entraînement, etc.), les produits qu'ils commercialisent, les opinions qu'ils véhiculent. Est-ce approprié pour votre enfant?

2. Amenez votre jeune à développer sa pensée critique par rapport au contenu visionné en ligne.

- Est-ce que votre enfant comprend que ce qui lui est présenté à l'écran n'est pas toujours vrai et spontané, que cela ne représente pas la réalité? Expliquez-lui que les influenceurs et influenceuses passent plusieurs heures à scénariser et à monter chaque vidéo ou à retoucher leurs photos.
- Est-ce que votre jeune sait que cette personne tire un revenu grâce au nombre d'abonnements, de vues et de rétroactions?
- Est-ce que votre jeune réussit à reconnaître les contenus commandités?
- Encouragez votre enfant à effectuer une double vérification sur des sites Internet fiables de l'information présentée par les influenceurs et influenceuses. Expliquez-lui la différence entre une opinion et un fait. Parlez-lui de *fake news*.

3. Amenez votre enfant à prendre conscience de l'influence que ces personnalités ont sur lui ou elle.

- Demandez-lui ce qu'il ou elle ressent en regardant leurs vidéos ou photos (ex.: anxiété, insatisfaction corporelle, peur de manquer quelque chose, jalousie, divertissement, inspiration).
- Suggérez-lui de s'abonner seulement aux comptes des influenceurs et influenceuses qui lui apportent du positif et qui partagent ses valeurs. Plusieurs sont des modèles positifs qui produisent du contenu sain et bienveillant. En s'ouvrant avec honnêteté et transparence, ces influenceurs et influenceuses contribuent à déconstruire les tabous et les préjugés concernant la diversité corporelle et sexuelle ou la santé mentale, par exemple. Et plus votre jeune consommera du contenu positif, plus les algorithmes lui en proposeront!

4. Avec les plus jeunes, établissez des règles ensemble.

- Discutez des influenceurs et influenceuses qui ont des propos ou des comportements inappropriés ainsi que des raisons pour lesquelles vous souhaitez qu'il ou elle ne les suive pas.
- Pour limiter l'exposition de votre enfant à du contenu inadéquat, activez le contrôle parental sur ses appareils.
- Vous pouvez aussi créer une liste de lecture personnalisée avec des vidéos éducatives selon ses intérêts et adaptées à son âge.

Un article de :



Par Amélie Cournoyer, journaliste indépendante.
Sources : internetmatters.org, espacesansviolence.org,
montrealcampus.ca

Communauté

FADOQ

Avec le mois de septembre, le retour des activités du Club FADOQ Saint-Ambroise-de-Kildare. J'espère que vous avez passé un bel été, que vous avez profité du beau temps. Nous sommes déjà rendus à la reprise de nos activités régulières de l'automne 2024. Un rappel pour les cours de danse qui débuteront le lundi 9 septembre, avec un changement à l'horaire.

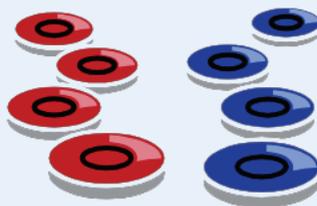
- Débutants : 13 h
- Intermédiaires : 14 h
- Avancés : 15 h

Bienvenue à tous!

Nos dîners se tiendront aux dates suivantes :

Dîner d'ouverture : 11 septembre
Dîner d'Action de grâce : 9 octobre
Dîner Sainte-Catherine : 13 novembre
Souper des Fêtes : 23 novembre

Nous clôturerons la saison automne 2024 avec notre souper des Fêtes.



Vous êtes également les bienvenus pour notre nouveauté tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30 pour jouer au soufflerboard à la salle communautaire Gilles-Courchesne (750, rue Principale).



COLLECTE DE SANG

En collaboration avec la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière et la FADOQ, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare vous invite à la collecte de sang qui se tiendra le 12 novembre 2024.

Informations :

- Salle communautaire (750, rue Principale);
- 13 h 30 à 19 h 30.

Comment s'inscrire?

- Par téléphone : 1 800 343-7264;
- En ligne : www.hema-quebec.qc.ca/trois-facons-simples.fr.html

L'objectif de cet événement est d'accueillir 60 donateurs

**Infirmière
EN MILIEU
RURAL**

Vous êtes âgé de plus de 50 ans?
Vous avez besoin de soins ou de services de santé?



**SERVICES
GRATUITS**

Mercredi

Saint-Ambroise-de-Kildare

Maison Jean-Damien Laporte — 780, rue Principale

Prenez rendez-vous en composant le
450 755-2111, poste 423381



SCOUTS DE KILDARE

Les Scouts passeront prendre vos bouteilles et canettes consignées entre 9 h et midi le 19 octobre 2024 . Vous pouvez aussi les laisser sur votre perron si vous n'êtes pas à la maison lors de la collecte. SVP, ne pas mettre sur le bord de la rue, car il y a parfois des vols. Il vous est aussi possible de venir porter le tout à la caserne, située au 750, rue Principale, pendant les mêmes heures.

Vous n'avez pas de canettes ou de bouteilles mais vous désirez tout de même nous aider? Nous prenons aussi les dons en argent et l'argent Canadian Tire!

Il y aura des patrouilleurs dans tous les secteurs pour veiller à la sécurité des enfants et s'assurer que tous les dons iront aux Scouts de Kildare. Aussi, toutes les voitures seront identifiées aux couleurs des Scouts afin d'être facilement reconnaissables.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Cathy Noury, au 450 759-6796.



CJE DE D'AUTRAY JOLIETTE

ODYSSÉE
PAPA ou MAMAN
REPREND PROGRESSIVEMENT
SES ÉTUDES SECONDAIRES!

ODYSSÉE : pour les jeunes parents qui veulent retourner aux études!

Le projet Odyssée du CJE de D'Autray-Joliette est un tremplin vers la formation générale des adultes. Ce parcours, d'une durée de 17 à 20 semaines, s'adresse aux jeunes parents âgés de 18 à 35 ans. Odyssée les aide à surmonter les défis qui pourraient les empêcher de retourner à l'école et de réussir leurs études.

Trois jours par semaine, les participants travaillent sur l'avancement de leurs cahiers de français et prennent part aux activités du projet. Ils reçoivent le soutien d'une intervenante et d'une enseignante. De plus, ils peuvent bénéficier d'un milieu de garde temporaire et d'un plan de transport, au besoin.

Des places sont disponibles, les entrées se font en continu! Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Natacha Lépine, intervenante au projet Odyssée, au 450 755-2226, poste 147 ou à natacha.lepine@moncje.com.

Odyssée est rendu possible grâce à la participation du ministère de l'Éducation et du Centre multiservice des Samares.

Calendrier 2024

Octobre

7

Conseil municipal

12

Grande fête des couleurs

14

Fermeture du bureau municipal

25

Soirée dansante « Halloween »
2^e à 6^e année
(inscription obligatoire)

26

La Féerie des
Créatures Enchantées
(inscription obligatoire)
et Marché d'automne

31

Halloween
Distribution de bonbons
dans Saint-Ambroise

Novembre

4

Conseil municipal

11

Jour du Souvenir

12

Collecte de sang

16

Souper reconnaissance
des bénévoles
(sur invitation)

30

Guignolée d'Ambroise
3^e édition

Décembre

2

Conseil municipal

7

Fête de Noël
(résidents seulement
inscription obligatoire)

9 au 13

Inscription
Programmation hiver 2025

13

Bingo des Fêtes
1^{re} à 6^e année
(inscription obligatoire)

20 (12 h)

Temps des Fêtes
Fermeture
des services municipaux

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5							1	2	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					

■ Recyclage

■ Matières organiques

■ Matières ultimes (déchets)

■ Feuilles et herbes

■ Encombrants

■ Séances du conseil

▲ Sapins

